



Association Ar Jentilez

CR de l'Assemblée Générale

21 février 2015

Maison des Traouiéro – Ploumanac'h

www.arjentilez.org

REMERCIEMENTS

- Monsieur le Maire représenté par son adjointe au nautisme Annie HAMON, et son adjoint aux associations Christophe BETOULE
- le Centre Nautique de Perros-Guirec,
- le personnel des ports de Perros-Guirec,
- les associations maritimes de Ploumanac'h : Aimée Hilda, Bag Ploumanac'h, le Comité d'Organisation des Fêtes Maritimes,
- la SNSM,
- la SRP,
- les Amicales des Plaisanciers de Perros-Guirec et de Ploumanac'h,
- les associations Archipel Libre et 7 Iles 2000,
- le Comité d'organisation du pardon de Ploumanac'h,
- la presse : Ouest-France, le Télégramme, le Trégor

PREAMBULE

Le quorum est atteint conformément aux statuts : 31 adhérents présents (ou procuration donnée) sur 54.

AG Extraordinaire

L'AG extraordinaire est déclarée ouverte à 18h40

1 Modification des statuts

Modification mineure des statuts pour les articles 4, 9, 14 et 17. Les modifications sont en bleu :

ARTICLE 4 : COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

L'association se compose de membres de droit, membres honoraires, membres actifs comprenant les membres fondateurs et les membres bienfaiteurs acquittant une cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque année par le Conseil d'Administration. Chaque membre de l'association dispose d'une voix.

Pour les personnes souhaitant participer exceptionnellement aux activités de l'association une adhésion temporaire d'une journée est prévue. Les adhérents temporaires n'ont pas le droit de vote lors des assemblées générales.

ARTICLE 9 : ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION, COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de l'association comprend :

- 1 membre de droit élu municipal,
- 15 membres actifs **au maximum**.

Le Conseil d'Administration choisit parmi ces membres, un bureau composé de 9 membres :

- un Président d'Honneur,
- un Président **ou des co-présidents**,
- **un ou plusieurs** Vice-Présidents,
- un Secrétaire, **et s'il y a lieu**, un Secrétaire Adjoint,
- un Trésorier, **et s'il y a lieu**, un Trésorier Adjoint

Toutes les fonctions, y compris celles des membres du conseil d'administration et du bureau, sont gratuites et bénévoles. Seuls les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mandat sont remboursés sur justificatifs.

ARTICLE 14 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quel que titre qu'ils y soient affiliés.

Elle se réunit au moins une fois l'an. La convocation à cette assemblée dont la date a été fixée par le Conseil d'Administration, signée du Président ou de son représentant dûment habilité, doit parvenir à tous les membres 15 jours au moins avant la date fixée. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Le Président, assisté des membres du Conseil d'Administration, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.

Le Trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement des membres du Conseil sortants **par scrutin secret**.

ARTICLE 17 : CONTRAT

Il existe entre la ville de Perros-Guirec, propriétaire du flambart Ar Jentilez, [le Centre Nautique de Perros-Guirec](#) et l'association une convention datée.

1.1 Approbation de la modification des status

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Approuvé à l'unanimité

AG Ordinaire

L'AG Ordinaire est déclarée ouverte à 19h00

1 BILAN DES ACTIVITES

1.1 Les adhérents

54 adhérents (55 en 2013), se décomposant en 37 adhésions famille (contre 36 en 2013) et 17 adhésions individuelles (contre 19 en 2013).

12 cartes « découverte » contre 29 en 2013.

Origine :

- Perros-Guirec = 23
- Trégor (autres communes) = 25
- Bretagne hors Trégor = 4
- Hors Bretagne = 2

Ces chiffres confirment l'ancrage local des membres de l'Association. Cet ancrage est important au vu des activités demandant une participation active des adhérents (carénage, participation aux Fêtes Maritimes, navigation, etc.)

1.2 Les travaux

- Réfection circuit électrique
- Changement banc de taillevent
- Changement haut du massif d'étambot
- Changement pont tillac arrière
- Changement 1 ou 2 barrots de pont
- Réfection sous-drague partie arrière du bateau
- Environ 500h de carénage et petits travaux
- Remplacement pompe manuelle, drisse de foc, poulie d'écoute de taillevent, écoute de taillevent

Au total, plus de 500 heures de travail pour la préparation des bateaux.

1.3 Les sorties et activités

Sorties Ar Jentilez :

La saison a été brutalement stoppé par l'avarie moteur du 26 juin. Vraiment dommage car la dynamique de début de saison était très bonne et le bateau prêt au 15 mai.

9 sorties entre le 9 mai et le 22 juin, 74 personnes embarquées (8 pers. /sortie)

+ 1 participation fête du nautisme : 36 personnes embarquées

	2012	2013	2014
Nombre de sorties	6	17	9+1
Nb personnes embarquées	47	119	74+36
Dont différentes	33	65	44+36
Moyenne/sortie	8	7	8
Nb chefs de bord	3	5	4

Sorties Ar Jentilez CNPG :

2 sorties groupe : 887 euros

1 sortie balade nautique : 536 euros

Reversement à l'association : 25 % de 1423 euros => **364,75 euros**

Kotick

Problème moteur en début de saison.

14 sorties depuis début août. 48 personnes embarquées dont 21 différentes. 4 chefs de bord.

Activités association

Participation aux Puces de Mer de Perros-Guirec (boutique)

Participation Pâques sur Mer (initiation à la godille)

Participation au pardon de Saint-Guirec (Kotick seulement, car pb assurance avec Ar Jentilez)

Participation Port en Fête à Pontrieux avec convoyage de produits locaux à la voile (Ar Jentilez)

Participation Fête du nautisme (Ar Jentilez)

Participation fête de la Baie Ste Anne à Trégastel (Kotick)

Participation active aux Fêtes maritimes de Ploumanac'h

Participation 40 ans de l'Association des Plaisanciers de Perros-Guirec (Kotick)

Autres points marquants de 2013

- Soirée Vœux Ar Jentilez, à la façon «Auberge Espagnole »
- Initiation godille à Pâques sur mer
- Fête du Nautisme à Trestraou
- **Révision du règlement intérieur**
- Solidarité renouvelée avec l'association « Peuple des Dunes » de Trébeurden
- **Ar Jentilez est labellisé BIP**
- Site Internet : + de 4000 visites sur l'année 2014. De nouveaux rédacteurs sont toujours les bienvenus, avis aux amateurs

1.4 Révision de la convention tripartite

La Mairie et le Centre Nautique ont souhaité revoir la convention tripartite les liant avec l'Association. Les 2 principales modifications apportées sont les suivantes :

- La rétribution de 25 % du CA réalisé par le CNPG sur les sorties Ar Jentilez à l'association serait dorénavant calculée sur les seuls mois de juillet et août, au lieu de l'ensemble de la saison jusqu'ici
- La municipalité y a inscrit le souhait que le bateau soit prêt à naviguer au 1^{er} avril

Sur ce dernier point l'association fait par de sa plus grande réserve du fait qu'elle ne dispose pas aujourd'hui d'un local permettant de réaliser des travaux hivernaux à l'abri, le local actuel de Plein Soleil étant totalement saturé.

1.5 Approbation du Bilan Moral

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Approuvé à l'unanimité

2 BILAN FINANCIER

2.1 Compte d'exploitation 2014

Compte d'exploitation 2014 :

Dépenses		Recettes	
Carénage	939,18 €	Adhésions	1 535,00 €
Ar Jentilez		Cartes découverte	60,00 €
Entretien	5 874,76 €	Participations	3 751,75 €
Gazole	162,83 €		
Kotick		<i>Dont :</i>	€
Entretien	479,58 €	<i>CNPG</i>	3 751,75 €
		<i>COFMP</i>	0,00 €
Fournitures/Divers	209,87 €		
Assurances	845,26 €	Subventions	0,00 €
Association	317,26 €		
Kotick	528,00 €		
Boutique	0,00 €	Boutique	516,00 €
		Virement Livret Bleu	1 798,00 €
Alimentation	236,78 €		
Repas AG	534,23 €	Repas AG	341,00 €
Total Dépenses	9 282,49 €	Total Recettes	8 001,75 €
		Résultat :	- 1 280,74 €

Malgré le résultat négatif de cette année, la santé financière de l'Association est saine. Le Trésorier rappelle cependant qu'il ne faudrait renouveler plusieurs années de suite ce résultat.

A noter que l'association a supporté cette année d'important travaux d'entretien : charpente et sous-drague.

2.2 Prévisionnel investissements

Suite à une demande de la Mairie, l'Association Ar Jentilez a établi le budget prévisionnel d'investissements pluriannuels suivant en se basant sur ses connaissances, l'état actuel du bateau, son utilisation actuelle (fréquence des sorties associatives et CNPG) et les besoins identifiés :

- moteur neuf (2013, chantier Brico-Nautic)
- circuit électrique remis à niveau (2014, chantier Brico-Nautic)

- bon état général du bateau (bois)
- besoin de protéger plus efficacement le bateau durant la période hivernale (taud d'hivernage)
- Utilisation en 2013 : 40 sorties CNPG, 20 sorties associatives, 200 heures moteur

N'est pas inclus dans cette liste « l'imprévu ».

Investissement	Échéance	Budget prévisionnel	Commentaire
Banc de taillevent	Début 2014	3 119,57 euros	Travaux réalisés par Klas Stelleman
Taud d'hivernage	2014	1 000 euros	
Voile de misaine et son taud	Fin de saison 2014	4 000 euros	
Foc moyen	Fin de saison 2014 ou 2015	2 000 euros	
Travaux de charpente	Dans les 5 ans	6 000 euros	Sablage*, re-calfatage*, reprise des clous*, etc.

* Attention : les travaux de charpente indiqués (sablage, re-calfatage, reprise des clous, etc.) **nécessitera que le bateau soit à couvert**. Plusieurs solutions possibles : hangar et ber mis à disposition, montage d'une structure temporaire sur le port, etc.

2.3 Prévisionnel 2015

Un rapide prévisionnel pour l'année 2015 (hors point précédent) :

- Boutique : 800 euros
- Brassières (selon décision moteur): 600 euros
- Carénage/entretien : 1 200 euros

La quasi-totalité des brassières auto-gonflante sont à faire réviser ou à remplacer selon le coût.

2.4 Procédure de rescrit fiscal

L'association engagera très certainement une procédure de rescrit fiscal (même si elle n'est pas obligatoire) afin de pouvoir délivrer des reçus fiscaux auprès d'éventuels mécènes.

2.5 Approbation du Bilan Financier

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Approuvé à l'unanimité

3 Avarie moteur

- l'association s'en tient aux faits lors de sa présentation :
 - Avarie survenue lors d'une sortie CNPG le 26 juin : alarmes moteur
 - Expertise du moteur le 7 juillet 2014
 - Dépose du moteur pour expertise approfondie
 - Pas de défaut d'usage et de maintenance constaté
 - Procédure toujours en cours entre les assurances, l'expert, la Mairie et le chantier naval
 - Quid de la saison de 2015 ?
- 2 lettres ont été envoyées à M. le Maire afin d'obtenir un rendez-vous sur ce sujet ; l'association attend toujours à ce jour une réponse
- les élus présents, Annie HAMON et Christophe BETOULE, informent l'assemblée sur l'avancement du dossier et sur les solutions envisagées :
 - la procédure entre la mairie, l'expert et le chantier naval est toujours en cours
 - il n'y a toujours pas eu de rapport d'expertise rendu
 - une contre-expertise est organisée le 6 mars à 14h00
 - la Mairie ira jusqu'au bout dans la procédure, qui pourra être longue
 - la Mairie recherche un moteur d'occasion dont le coût serait inférieur à 15000 euros
- Plusieurs échanges suite à ces annonces :
 - pourquoi 15 000 euros ?
 - Réponse : pour ne pas avoir à lancer de procédure de marché
 - Si moteur d'occasion :
 - grosse difficulté pour en trouver un
 - qui pour assurer le montage à bord ?
 - Pourquoi ne pas tenter une réparation du moteur actuel ?
- Pour conclure le bureau de l'association insiste à nouveau pour obtenir un RDV en Mairie afin de discuter sereinement sur le sujet, des solutions envisagées et des perspectives 2015

4 PROGRAMME 2015

Travaux :

- Révision du gréement courant, travaux divers et matelotage au local
- Démâtage du Kotick
- Carénage classique
- Vérification des voiles

Sorties (planning en préparation, disponible prochainement sur le site) :

Événement	Date	Lieu
Pardon de Saint-Guirec	13 mai	Ploumanac'h
Terre et Mer en Baie de Morlaix	2 au 5 juillet	Morlaix
Fête du Nautisme	14 juin	Trestraou
Festival du Chant de Marins	13 au 16 août	Paimpol
Fête Baie de Ste Anne	ND	Trégastel
Fête vénitienne	3 août	Perros-Guirec
Régates de Ploumanac'h	28 juillet	Ploumanac'h
Pique-nique associatif	ND	Tourony

5 RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour rappel, le conseil d'administration 2014 se compose de :

- **Président d'honneur** : Guy TANGUY
- **Président honoraire** : Claude HAUTENAUVE
- **Président** : Florent BRODIN
- **Vice Président** : Hervé ROUSSEAUX, Dominique LE MAGUER
- **Secrétaire** : Pierre BOUCAUD
- **Secrétaire adjoint** : Jean-Paul LE GAOUYAT
- **Trésorier** : Philippe CHARDON
- **Trésorier adjoint** : Martine DEGENNE
- **Membres** : Jean-Pierre HOUEROU, Alain LE MEUR, Camille MANGEL
- **Membre de droit représentante de la Mairie** : Annie HAMON

Tiers sortant : Pierre BOUCAUD, Florent BRODIN, Camille MANGEL, Hervé ROUSSEAUX

Démissionnaire : -

Candidat(s) (déjà adhérent(s)) : -

Pas de nouveau candidat au Conseil d'Administration. Le tiers sortant est réélu à l'unanimité.

6 Questions diverses

Pourquoi les bateaux ne sont-ils pas bâchés lors de l'hivernage ?

Il est vrai que depuis quelques années les bateaux ne sont plus bâchés et cela est sûrement un tort. Nous essaierons de corriger cela lors du prochain hivernage. Cependant l'eau est vidée très régulièrement des bateaux.

L'état et la praticité des tauds existant seront également étudiés et, si besoin, des devis seront demandés pour des nouveaux tauds d'hivernage.

Il est également envisagé de faire réaliser des tauds pour les voiles.

Étant donné les pertes engendrés par l'immobilisation d'Ar Jentilez est-il envisageable d'obtenir des assurances une indemnité de perte d'exploitation ?

Non cela n'est pas possible car l'association n'exploite pas de façon commerciale l'Ar Jentilez. Cela aurait été possible pour le Centre Nautique mais leur contrat d'assurance ne le prévoyait pas.

7 Conclusion

Cette année, étant donné l'immobilisation actuelle d'Ar Jentilez, le Conseil d'Administration a tenu à ce que les adhérents soient informés de l'avancée du dossier et des perspectives 2015 avant qu'il leur soit proposé de renouveler leur adhésion. N'étant pas actuellement en mesure d'affirmer qu'Ar Jentilez naviguera en 2015, le bureau rappelle néanmoins qu'il est toujours possible de naviguer sur le Kotick, et que les adhésions sont nécessaires au bon fonctionnement de l'association et des bateaux ; l'adhésion 2015 pourrait ainsi s'apparenter à une adhésion de soutien.

Le président lance également un appel aux adhérents à s'inscrire dans les différentes commissions prévues au règlement intérieur. Une communication sera faite dans ce sens très prochainement. Les travaux hivernaux devrait également bientôt démarrer.

20h30 : l'Assemblée Générale est close.

Merci à tous pour votre présence et votre soutien.